

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUNDI 28 AOÛT 2017

ALIMENTATION: PLUS VERT, C'EST PLUS JUSTE

Les états généraux de l'alimentation débuteront officiellement ce mercredi 30 août avec la première phase de concertation sur le partage et la création de valeur. Malgré les nombreux flous persistant à l'aube du top départ, les attentes de l'ensemble des parties prenantes et des citoyens sont nombreuses. France Nature Environnement portera trois priorités lors de la concertation sur les prix.

La contractualisation pour accompagner la transition

La crise économique du monde agricole n'échappe à personne. Il est nécessaire aujourd'hui de stabiliser les prix à un niveau suffisant et de rémunérer équitablement les agriculteurs pour qu'ils puisent prétendre à une vie décente mais également être en capacité de fournir des produits avec la qualité sanitaire et environnementale nécessaires. La contractualisation avec la distribution, des entreprises agroalimentaires ou entre agriculteurs peut être un outil intéressant. Elle permet d'assurer des prix stables et prévus d'avance pour écouler une partie de leur production. Il est nécessaire de co-construire des cahiers des charges entre les agriculteurs, la distribution et l'agroalimentaire afin de garantir les prix ainsi que la transition vers des pratiques agroécologiques.

Pour Camille DORIOZ, coordinateur du réseau agriculture de France Nature Environnement, « Il ne s'agit pas de chercher à écouler toute la production agricole via une contractualisation, car cela risquerait de diminuer l'autonomie des producteurs. Elle doit permettre de donner une visibilité économique et les moyens nécessaires aux producteurs pour la transition vers l'agroécologie. De nombreux exemples existent aujourd'hui, il devient urgent de s'en inspirer. »

La restauration collective pour donner l'exemple

Aujourd'hui, avec 3 milliards de repas par an, la restauration collective représente une part très importante de notre consommation. Une majeure partie (hôpitaux, cantines scolaires...) est pilotée par la puissance publique et certaines ont déjà pris le virage de l'alimentation durable. Il est nécessaire de démultiplier les bonnes pratiques de restauration publique qui encouragent les produits locaux issus de production



agroécologique, dont une part de produits issus de l'agriculture biologique. Ces initiatives, en plus de prendre soin des populations les plus sensibles, redynamisent l'activité agricole locale ; sensibilisent et éduquent à une alimentation durable.

Un marché alimentaire européen plus logique

Il serait complètement aberrant de ne pas protéger des systèmes agricoles vertueux contre une concurrence commerciale qui n'a pas les mêmes exigences. Il est nécessaire d'obtenir un maximum de transparence sur les modes de production, par le biais de l'étiquetage afin que les consommateurs puissent effectivement se tourner vers des produits de qualité sanitaire, environnementale et équitable. Mais ce n'est pas suffisant. Il est nécessaire de réguler les échanges extérieurs sur la base de critères sociaux et environnementaux afin d'éviter une course au prix bas que nos agriculteurs ne peuvent suivre et qui cache le vrai prix de l'alimentation.

Pour Cécile Claveirole, responsable des questions agricoles et d'alimentation pour France Nature Environnement, « Il y a urgence à globaliser la transition de l'agriculture française vers l'agroécologie ; une urgence économique et sociale, autant qu'une urgence environnementale. Les états généraux de l'alimentation ne doivent pas faire l'erreur de les traiter séparément. L'environnement est source de création de valeur directe et indirecte pour les agriculteurs et pour la société. Mais il est aussi une source d'une plus grande justice sociale dans le partage de la valeur et des coûts. »

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 73 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook et Twitter (@FNEasso).